



CBRN
**Centres
of Excellence**
Une initiative de l'Union européenne

BIOCAP - ECA

Renforcer les capacités en matière de biosécurité et de sûreté biologique en Afrique de l'Est et en Afrique centrale
Projet 99 - Centres d'Excellence NRBC de l'UE

CONTEXTE

En **Afrique centrale et orientale**, les pays ont mis en place des mesures pour atténuer les risques liés aux agents biologiques. Dans certains pays, des lois et/ou règlements ont été élaborés, des comités et/ou des cadres de biosécurité mis en place et ils sont membres d'associations régionales.

Toutefois, le **cadre juridique, l'infrastructure et les ressources sont parfois insuffisants** pour suivre les progrès des sciences biologiques. L'accent est davantage mis sur la biosécurité que sur la sûreté biologique, tandis que la coordination entre les facteurs animaux, humains et environnementaux fait défaut. Les **réglementations** dans des domaines tels que les installations à haut niveau de confinement, la détection des agents, le transfert de matériel, la recherche duale à risque et la gestion des déchets sont inadéquates et l'inclusion des acteurs est limitée. Le manque de collaboration entre les secteurs de la santé animale et humaine dans le cadre de l'**approche « Une seule santé »** reste un défi majeur.

En réponse, l'initiative des Centres d'Excellence pour la réduction des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (NRBC) de l'Union européenne (UE) a lancé le projet 99 afin d'aider 11 pays de la région dans ces domaines.

PAYS PARTENAIRES

- | | |
|--|--|
|  Burundi |  Rwanda |
|  Rep. démocratique du Congo |  Seychelles |
|  Éthiopie |  Tanzanie |
|  Ghana |  Ouganda |
|  Kenya |  Zambie |
|  Malawi | |

EN BREF



BUDGET

3,5 million d'euros
Instruments de politique étrangère de la Commission européenne



DURÉE

42 mois
Janvier 2023 - Juin 2026



CONSORTIUM DE MISE EN ŒUVRE

Expertise France (chef de file), Université de Liège, Institut national de la santé publique et de l'environnement (RIVM), Sustainable Criminal Justice Solutions Europe (SCJS Europe) et International Security and Emergency Management Institute (ISEMI)

OBJECTIF

BIOCAP-ECA cherche à contribuer à l'**amélioration de la détection et de l'atténuation des risques** liés aux **matières ou agents biologiques** et des risques liés aux installations ou aux sites par le biais de l'initiative des Centres d'Excellence NRBC de l'UE et des actions associées.

Le projet vise à **renforcer les capacités** des 11 pays partenaires en matière de protection des personnes, des animaux et de l'environnement contre la dissémination accidentelle ou intentionnelle d'agents pathogènes, sur la base de l'**approche « Une seule santé »** et d'une coopération régionale et internationale renforcée.



Financé par
l'Union européenne

Mis en oeuvre par



MODULES DE TRAVAIL

Axé sur la demande, le projet s'articule autour de 6 modules de travail complémentaires qui favorisent une **approche collaborative, flexible et adaptée au pays**. Inclusif et s'appuyant sur l'expertise locale, BIOCAP-ECA encourage la collaboration avec d'autres acteurs du domaine de la biosécurité et de la sûreté biologique afin d'améliorer l'impact et les résultats.

1

Établir des feuilles de route pour la biosécurité et la sûreté biologique

Un inventaire des capacités dans les domaines de la santé humaine/animale et de l'environnement sera fait pour évaluer le niveau des pays en matière de biosécurité et de sûreté biologique.

2

Améliorer la législation sur la biosécurité et sûreté biologique

Le respect des exigences et réglementations internationales telles que la convention sur les armes biologiques, la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies et les réglementations mondiales en matière de santé sera revu.

3

Réaliser une évaluation nationale des risques biologiques

Les pays travailleront à l'identification et à l'évaluation des effets néfastes potentiels du matériel biologique sur la santé humaine et animale ou sur l'environnement en établissant une méthode d'évaluation des risques.

4

Instaurer un système de gestion des risques

Les pays évalueront la conformité des laboratoires à la norme ISO 35001, mettront en œuvre ses principes, élaboreront des politiques et formeront et sensibiliseront leur personnel à la biosécurité et à la biosûreté et à la réduction des risques.

5

Élaborer un cadre pour la recherche duale à risque

Les pays apprendront à contrôler les biomatériaux à double usage, les équipements et la sûreté/sécurité des transports. Ils établiront des procédures d'accès aux biomatériaux toxiques et de contrôle aux frontières.

6

Gestion des déchets de laboratoire et de soins de santé

Des systèmes d'amélioration de la gestion des déchets biologiques seront mis au point grâce à des méthodologies, des réglementations et des procédures opérationnelles normalisées. Un travail sera mené pour sensibiliser le personnel et le grand public à la gestion des déchets.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Le cadre législatif des pays partenaires est renforcé en conformité avec les exigences et réglementations internationales.
- Des méthodes d'évaluation des risques en matière de biosécurité et de sûreté biologique sont élaborées et mises en pratique dans les pays partenaires.
- Les risques biologiques dans les laboratoires/installations sont réduits, aux niveaux national et régional, par la mise en place d'un système de gestion des risques biologiques.
- Les risques de prolifération sont réduits à travers la création d'un cadre pour la recherche duale à risque.
- Les risques pour la santé publique sont réduits grâce à une meilleure gestion des déchets biologiques.



En savoir plus sur BIOCAP-ECA



En savoir plus sur l'initiative des CdE NRBC de l'UE



Contact: FPI-1@ec.europa.eu

